

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-huit, le 6 avril à 14 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux administratifs du pôle de Beaumesnil de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 44 rue du Château – Beaumesnil - 27410 Mesnil en Ouche, sous la vice-présidence de Madame Martine VATINEL.

Date de convocation : 29 mars 2018

Nombre de membres	Étaient présents : Mme BINET, Mme BLOTIERRE, M. DELAMARE, M. DU MESNIL-ADELEE, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL.
En exercice : 21	
Présents : 14	
Votants : 15	Étaient absents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, Mme ERARD, M. KAREB, M. PALADE, Mme VANDERHOEVEN, M. ARNAUD

Pouvoirs : M. ARNAUD a donné pouvoir à M. DU MESNIL-ADELEE

Secrétaire de séance : Madame Brigitte BINET

Objet : Insertion – Approbation de la convention type de prestation au titre des appels à projets des communes réalisés par le chantier d'insertion du C.I.A.S.

PJ : Convention

Madame la Vice-Présidente rappelle que le chantier d'insertion a pour objectif l'insertion de personnes en difficultés vers l'emploi grâce à l'acquisition de compétences qualifiantes et diversifiées. Ainsi, dans le cadre des appels à projets destinés aux communes, le chantier peut également réaliser des prestations de services d'aménagement paysager.

Aussi, Madame la Vice-Présidente soumet à l'approbation de l'assemblée une convention type dans le cadre des prestations de services réalisées au titre des appels à projets destinés aux communes.

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ↳ Approuve la convention type dans le cadre des prestations de services réalisées au titre des appels à projets destinés aux communes.
- ↳ Autorise Monsieur le Président à signer les conventions à venir, sur la base du modèle présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

